

Saint-Clément le 14 février 2018

L'assemblée générale ordinaire s'est tenue le 25 janvier 2018 au "Salon des Halles", 1 Place Léopold à Lunéville.

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE Ordre du jour**

**-15 h 30**

- Accueil, émargement et règlement des cotisations.

**-16 h 00**

- Assemblée Générale ordinaire des membres de l'association

- Rapport moral du président ;

- Rapport d'activité;

- Approbation des rapports ;

- Rapport financier par le trésorier ;

- Rapport du vérificateur aux comptes ; approbation et quitus au trésorier ;

- Vote du montant de la cotisation pour l'année 2019 proposée par le CA ;

- Proposition d'un budget prévisionnel ;

- Election du vérificateur aux comptes pour l'année 2018 ;

**Clôture**

**15 h30/16h00 Accueil des sociétaires, émargement.**

25 membres assistent à la réunion, 22 membres nous ont transmis leurs pouvoirs.

Extrait de l'article n°13 des statuts : Les décisions sont prises à la majorité relative des voix des membres présents ou représentés.

**16h00 : Assemblée générale ordinaire (AGO).**

Francis d'Alascio président du Conseil d'administration d'ALORAF préside la réunion avec les membres du bureau : Catherine Calame : vice-présidente, Jean-François Bauer : secrétaire Général est excusé, Jean Paradis : trésorier, Marie-Edith d'Alascio : secrétaire de séance.

## Rapport moral par Francis d'Alascio, président du Conseil d'Administration d'ALORAF

Mesdames, messieurs en vos grades et qualités, chers confrères, chers présidents et représentants d'associations, chers amis.

J'ai le plaisir de pouvoir vous accueillir cette année encore dans ce bel espace qui nous est mis gracieusement à disposition par la municipalité de Lunéville, un grand merci à M. le Maire Jacques Lamblin.

Je voudrais aussi remercier M. Mathieu Klein, président du Conseil départemental de Meurthe et Moselle et son équipe qui nous permettent chaque année de vous proposer la plupart de nos événements dans le cadre prestigieux du château.

Merci à nos membres honoraires fondateurs, j'ai une pensée pour M. Michel Hachet nommé au grade de Commandeur de l'ordre des Arts et des Lettres le samedi 29 avril 2017, je pense à Me Poncet, membre d'honneur de notre association, chevalier de l'ordre des Arts et des Lettres, avec qui nous travaillons encore chaque jour, je pense à M. Maurice Noël professeur d'histoire, membre d'honneur d'ALORAF, membre honoraire de l'Académie de Stanislas qui participe à notre colloque de printemps, et M. Canin membre d'honneur d'ALORAF, académicien honoraire d'ALORAF Grand Prix départemental des Métiers d'Art. Nous lui devons tant dans l'art du vitrail.

Merci aux administrateurs d'ALORAF qui ne ménagent pas leurs efforts pour que notre association réussisse dans ses projets.

Je vous remercie toutes et tous qui vous êtes déplacés ou qui nous avez envoyé un pouvoir pour cette cinquième assemblée générale d'ALORAF.

Oui il y a cinq ans déjà, rappelez-vous c'était le 2 mai 2014 dans ces lieux, nous fondions l'Académie Lorraine des Arts du feu avec la participation de 38 membres fondateurs. Nous avons aujourd'hui triplé le nombre de nos adhérents et nous voulons encore grandir. Les secteurs de la métallurgie d'art, de la métallerie et ferronnerie d'art, de la fonderie d'art, des grandes orgues et des bijoux sont encore sous représentés.

Je remercie tous les groupes et associations aujourd'hui représentés et avec qui nous avons noué des partenariats ou plus simplement entretenons des relations privilégiées. Des sociétés ou des établissements installés en Argonne, en Champagne, en Alsace, en Lorraine, à l'étranger et qui suivent notre activité, nous les visiterons certainement dans le cadre de notre programme de « sorties-découvertes ».

C'est l'occasion pour moi de vous présenter notre nouvelle politique de communication testée avec succès en 2017. En effet, ALORAF est constituée de membres habitant souvent des territoires éloignés de Lunéville, ils sont obligés de parcourir de nombreux kilomètres pour participer à nos conférences et pour eux nous avons décidé, tout en maintenant une activité locale soutenue, de délocaliser certaines conférences et de monter des projets de sorties découvertes. Nous multiplions ainsi les visites et consolidons les contacts. A l'exemple de Catherine Lapointe pour la Cité du vitrail à Troyes, nous montons aussi des projets d'échanges réciproques de conférenciers pour construire notre renommée. ALORAF participe dans la mesure de ses moyens, aux frais engagés par les organismes partenaires.

Il faut avouer que le nouveau partenariat que nous venons de signer avec l'association « Université de la Culture Permanente », investie elle aussi dans des activités culturelles à caractère historique, scientifique, technique et touristique, nous aide considérablement dans cette démarche, merci à ses membres qui participent grandement au succès de ces sorties. C'est aussi un nouvel outil culturel pour le Lunévillois.

Je voudrais aussi attirer votre attention sur la volonté forte de notre Bureau de renforcer la convivialité et les échanges au sein de notre société. Même si nous ne connaissons pas encore toutes les actions à mener, nous avons la conviction qu'il faut programmer plus de moments de discussions et d'échanges, organiser des tables rondes, des cafés-débats etc...Je m'engage à saisir les administrateurs pour qu'ils réfléchissent à cette proposition.

Je vous rappelle notre devise : « ALORAF œuvre pour que les Arts du feu demeurent une signature culturelle d'exception pour Grand Est ».

Bonne assemblée générale 2018 à tous.

**ALORAF œuvre pour que les Arts du feu demeurent une signature culturelle d'exception pour Grand Est.**

**Rapport d'activité, texte communiqué par Jean-François Bauer secrétaire général d'ALORAF lu par Catherine Calame et présentation du diaporama d'activité 2017 par Francis d'Alascio**

Mesdames, messieurs,

Chers confrères et sociétaires de l'Académie Lorraine des Arts du Feu,

Je vous prie, tout d'abord, d'excuser mon absence ce soir parmi vous, mais des raisons professionnelles me tiennent éloigné de vous aujourd'hui. Aussi, ce n'est pas à moi qu'incombe cette fois l'agréable tâche de mesurer le chemin parcouru par notre Académie depuis le dernier conseil d'administration il y a déjà un an. Ce rapide, mais exhaustif, bilan des actions menées vous sera donc dressé par notre infatigable président.

Permettez-moi, cependant, de vous témoigner ma gratitude à vous tous qui faites vivre cette société savante qu'est l'Académie Lorraine des Arts du Feu, vous qui êtes les auteurs de cette belle aventure.

En effet comment ne pas être pétri d'admiration, mais aussi d'humilité, devant tous ces projets qui mettent en lumière ces trésors que constituent les témoignages des arts du feu en Lorraine comme dans notre nouvelle région « Grand Est »

Je vais me rendre coupable de cruelles injustices car je ne peux citer toutes les actions qui prennent corps au sein de notre académie. Mais il me faut vous dire toute mon admiration pour Gérard Caussaint et ses fidèles collaborateurs dont le travail pugnace sur les cristalleries de Nancy nous permettra de révéler un pan inédit de l'histoire du cristal en Lorraine. Saluons également le travail herculéen réalisé par Catherine Calame qui nous gratifiera d'une exposition au printemps, synthèse de ses recherches pointues mais aussi de ses précieuses découvertes. Peut-on oublier Catherine Lapointe qui ne cesse de « révéler » le vitrail grâce à ses conférences très régulières, éclairées par le fruit de ses studieuses études.

Ces exemples, certes marquants, mais qui s'inscrivent dans une liste bien plus longue, traduisent bien le rôle de l'Académie qui se veut un lieu de production, de création et de diffusion scientifique. Dans cette perspective les journées d'étude et les conférences qui ont été régulièrement proposées par notre académie, permettent également à des chercheurs de présenter et de révéler leurs travaux ; qu'ils soient également vivement remerciés.

Enfin, je dirai ma reconnaissance la plus profonde à tous les membres du Conseil d'Administration, qui, malgré des temps parfois difficiles, où le patrimoine est souvent devenu une variable d'ajustement, multiplient les initiatives pour poursuivre les missions de notre académie et notamment son rôle civique.

En effet, le patrimoine est un des piliers fondamentaux de la « construction de soi » pour les citoyens, c'est donc un outil civique. La question patrimoniale est donc centrale à un moment où de nombreux élus ne veulent voir dans ces vestiges du passé que des outils de l'économie touristique ou des lieux de divertissement. Mobiliser cette « société civile organisée » qu'est le monde associatif pour préserver le rôle symbolique du patrimoine commun est une tâche importante dans une démocratie, or elle nous échoit et doit-nous engager.

#### **- Approbation des rapports ;**

**Le rapport moral du président et le rapport d'activité du secrétaire général sont adoptés à l'unanimité.**

#### **Présentation du rapport financier par Jean Paradis, trésorier d'ALORAF.**

Les comptes d'exploitation, de bilan de résultats sont projetés sous forme d'un diaporama et commentés par Jean Paradis.

### **RAPPORT FINANCIER 2017**

#### **A. Préambule :**

La Loi impose aux associations de présenter le résultat financier de l'année écoulée. Ainsi chaque année vous pouvez donner votre avis sur les comptes de l'Académie Lorraine des Arts du Feu.

A ce jour, l'académie compte 112 membres actifs se répartissant comme suit :

- 72 adhérents (personnes physiques),
- 15 amis (personnes physiques),
- 25 associations et entreprises (personnes morales).

L'annexe 1 « compte d'exploitation 2017 », indique les dépenses et recettes constatées conformément au plan comptable des associations.

L'annexe 2 « bilan 2017 », indique l'actif et le passif de l'association.

#### **B. Opérations de dépenses :**

Les dépenses ont été limitées au strict minimum ; les postes concernés sont :

☑ Les frais de fonctionnement de l'association (assurance – fournitures administratives – affranchissements – frais bancaires – achat d'étude) se chiffrent à 356,69 €.

☑ Les voyages et déplacements se chiffrent à 533,77 €. Ce poste comporte deux parties distinctes : les voyages organisés par l'association, et les frais de transport engagés par les membres de l'association et abandonnés à son profit, et qui ouvrent droit à une déduction fiscale.

Le montant total des dépenses de l'année 2017 s'établit à **932,46 €**.

#### **C. Opérations de recettes :**

Les recettes sont constituées des cotisations des adhérents (1340 €), augmentées des intérêts du livret d'épargne (12,27 €), et des contributions volontaires (abandon des frais de transport au profit de l'association : 1060,86 €).

Le montant total des recettes de l'année 2017 s'établit à **2 413,13 €**

#### **D. Résultat d'exploitation**

Le résultat d'exploitation présente un solde positif de **1 480,67 €**.

#### **E. Mise à disposition gratuite de biens**

La mise à disposition de la chapelle du château est valorisée pour **1 721,98 €**.

#### **F. Bénévolat**

Le travail réalisé par les membres de l'association se chiffre à **16 583,91 €**. Ce poste illustre le travail fourni par les membres d'ALORAF.

Fait à Lunéville, le 12 janvier 2018

Le Trésorier,

Jean Paradis



Pièces jointes :

- Annexe 1 « Compte d'exploitation 2017 »

- Annexe 2 « Compte de bilan 2017 »

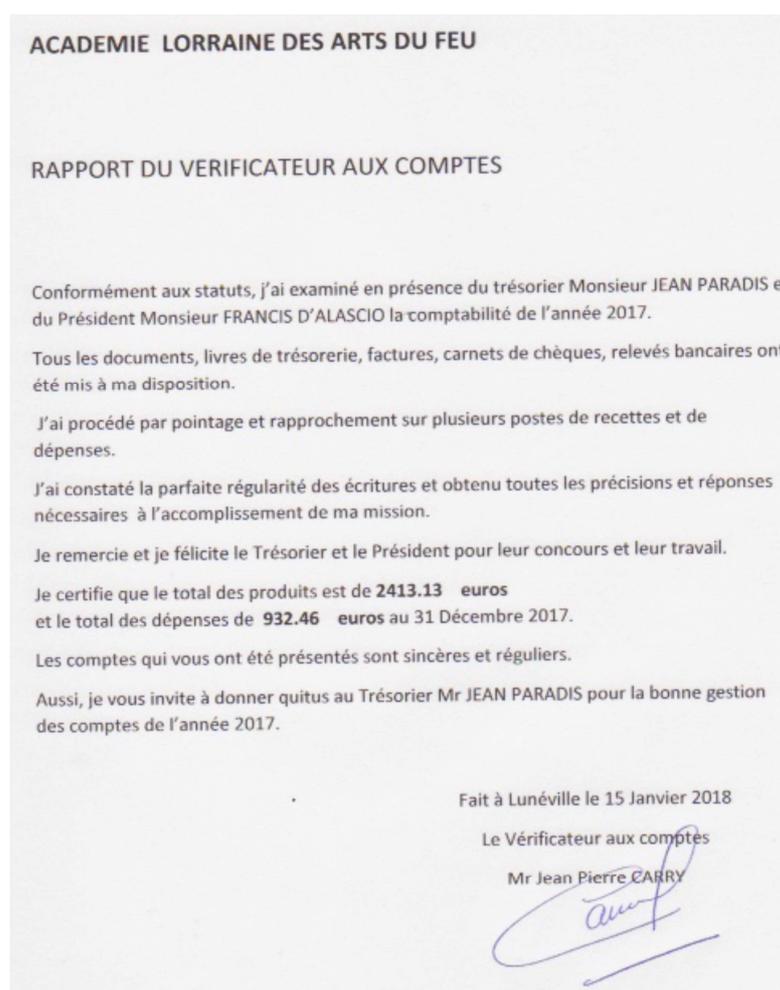
## Budget prévisionnel 2018

		Charges	Produits
6040	Achat d'étude	50 €	
6063	Fournitures administratives	50 €	
6160	Assurance	200 €	
6251	Colloque faïence	1 000 €	
7560	Cotisations des membres		1 300 €
	Total	1 300 €	1 300 €

Le budget est en équilibre.

### Rapport du vérificateur aux comptes

Lecture du rapport de Jean-Pierre Carry, vérificateur aux comptes par F. d'Alascio président.



L'assemblée, après avoir entendu la lecture du rapport financier et celui du vérificateur aux comptes, approuve les comptes à l'unanimité et donne quitus au trésorier pour sa gestion de l'exercice.

### Vote du montant de la cotisation pour l'année 2019

Francis d'Alascio rappelle à l'assemblée les différents montants de cotisation des membres.  
Il propose de ne pas les modifier pour l'exercice 2019.

L'assemblée vote à l'unanimité cette proposition.

Les montants des cotisations adoptés pour 2019 sont alors :

20€ pour les membres.

30€ pour les couples.

50€ de droit d'entrée pour les membres bienfaiteurs (payé une seule fois, la première année d'adhésion au titre de membre bienfaiteur).

30€ de cotisation minimum pour les membres bienfaiteurs.

### Election du vérificateur aux comptes pour l'année 2018

Jean-Pierre Carry accepte de poursuivre sa mission au poste de vérificateur aux comptes pour l'exercice 2018. Le président demande à l'assemblée s'il y a d'autres candidats à ce poste qui ne font pas partie du CA. Aucun candidat ne s'étant proposé, Jean-Pierre Carry est élu à l'unanimité.

**L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée générale ordinaire 2018 est close à 17 heures.**

Francis d'Alascio président fondateur



Catherine Calame vice-présidente fondatrice



Jean Paradis trésorier fondateur



## Compte d'exploitation

Comptes de capitaux		
1061	Fond associatif	1 067,35 €
Comptes financiers		
51211	Compte sur livret	2 141,03 €
5122	Compte bancaire	406,99 €
Comptes de charges		
6040	Achat d'études	53,08 €
6064	Fournitures administratives	88,67 €
6160	Prime d'assurance	191,42 €
6251	Voyages et déplacements	575,77 €
6263	Affranchissements	17,52 €
6270	Services bancaires	6 €
Comptes de produits		
7560	Cotisations des adhérents	1 340 €
7585	Contributions volontaires	1 060,86 €
7640	Intérêts des placements	12,27 €
Contributions volontaires		
861	Mise à disposition gratuite de biens	1 721,98 €
864	Personnel bénévole	16 583,91 €

Total classe 7 (recettes)	2 413,13 €
Total classe 6 (dépenses)	932,46 €
Résultat de 2017	1 480,67 €
Mise à disposition gratuite de biens	1 721,98 €
Personnel bénévole	16 583,91 €

**BILAN au 31 décembre 2017**

ACTIF			PASSIF		
	2016	2017		2016	2017
Compte CM	288,59	406,99	Fonds Associatif	1 564,68	1 067,35
Livret d'épargne	778,76	2 141,03	Résultat de l'exercice	-497,33	1 480,67
Produit à recevoir	0,00	0,00	Dette à court terme	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>1067,35</b>	<b>2 548,02</b>	<b>TOTAL</b>	<b>1 067,35</b>	<b>2 548,02</b>